

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2018

Présents : PILLOUD Claude, Ludovic CRETIN, Georges PROST, BRAND Michèle, EPAILLY Stéphane, JEUNET Mélanie, SEIBERT Ludovic, SAILLARD Christine, Sabine GRILLET, BOZZONETTI Thierry.

Absents excusés : MICHEL Pierre, SALLAN Jean-Michel, CHENAVAS Andréanne, COLBACK LEITAO Marie-Paule

Secrétaire : Claude PILLOUD.

1/ Approbation du dernier compte rendu :

Celui-ci est adopté à l'unanimité

2/ CR commissions :

Pas de commissions

3/ Rôle d'affouage :

Le Conseil Municipal établit le rôle d'affouage 2018, qui s'établit comme suit :

- 237 feux
- 548 têtes

Le rôle est affiché dans le hall de la mairie et les réclamations seront reçues par écrit jusqu'au 20 mars 2018.

Il est indispensable de vérifier le nombre de têtes vous concernant, le Conseil Municipal ayant de plus en plus de difficultés à connaître les personnes ayant un domicile fixe et réel sur la commune.

4/ Contrat de maintenance de l'ascenseur :

Vu la mise en place d'une ascenseur pour l'accessibilité dans la mairie en 2017 par la société ERMHES et considérant l'obligation de vérifier cet appareil, le Conseil Municipal retient l'offre de la société ERMHES équivalente à 886.04 " HT et autorise le Maire à signer ce contrat.

5/ Achat d'une auto-laveuse

Vu les surfaces des différents bâtiments communaux à nettoyer et après étude de la proposition faite, le Conseil Municipal décide l'achat d'une AUTOLAVEUSE Nilfisk au prix de 1982.88 " HT, soit 2 379.46 TTC (prix matériel de démonstration environ 30 % moins élevé que le prix neuf) garantie 2 ans pièces main d'œuvre et déplacement.

La séance est levée à 22 h 30